

Montreuil, le 31 janvier 2011

## Grève des Chanel parfums-beauté à Compiègne.

**A**près l'échec de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) du 11 et 20 janvier 2011, les salariés (e) de CHANEL Parfums-beauté du site de Compiègne avec leur Syndicat CGT ont décidé de rentrer dans l'action et grève reconductible à compter du mardi 1<sup>er</sup> février 2011.

Après un premier coup de semonce le 17 décembre 2009 au siège social (250 personnes), suite à la politique salariale désastreuse sous couvert de la crise, les salariés (e) sont déterminés à poursuivre en ce début d'année 2011, pour crier leur colère suite aux résultats exceptionnels et sans précédent de l'entreprise et les piètres résultats de la NAO.

En outre, viennent se greffer des conditions de travail de plus en plus laborieuses, des effectifs toujours en berne dans les secteurs de la production, un manque d'humanité de la hiérarchie pour ne pas dire un mépris certain.

Face à cela, l'appel à la grève reconductible et sous toutes les formes était inéluctable. Trop c'est trop...Et pourtant...L'argent coule à flot chez CHANEL... Seulement pour les actionnaires et les cadres dirigeants !

Des dividendes qui explosent en 2011 (300 millions d'euros) et 2,7% pour les salaires. Pour un salarié (e) payé à 1800€ brut, ceci fera 48,6 €. Que les actionnaires s'amuse...

Ce n'est pas non plus quelques augmentations de primes qui vont faire baisser la pression. De plus, une charge de travail accrue et continue sur les salariés, un accroissement récurrent de la productivité, les précaires de plus en plus nombreux, la souffrance au travail en augmentation sensible, les arrêts de travail pour maladie grimant à vitesse grand V.

Cette soi-disant belle image n'est qu'un leurre, une véritable poudre aux yeux. Nous ne pouvons plus rester muets face à toutes ces problématiques.

Il est temps que la Direction d'Entreprise arrête de nous écouter. **Il faut qu'elle nous entende !**

En sortant de la réunion du 20 janvier, les partenaires

ont fait des contre-propositions, et la possibilité d'une troisième réunion (Le législateur en prévoit au minimum 2) ! Seule réponse de la Direction : La NAO est terminée...

Rôle de conception du dialogue social cher à CHANEL... Quand les mots ne restent que des mots...Ils ne sont donc pas prêts de s'attaquer aux véritables maux !

Seuls les résultats et les profits comptent, et derrière les laissés pour compte. Face à une injustice sociale grandissante, à la stratégie de l'individualisme, les salariés vont répondre par la solidarité.

Il est temps que celle-ci reprenne ses droits. C'est tous ensemble et seulement tous ensemble que nous pourrions obtenir satisfaction.

Le syndicat CGT avec les salariés revendiquent :

- Une augmentation de salaires pour tous de 80€
- Une amélioration sensible des conditions de travail (Baisse de la Charge de travail)
- Une augmentation des effectifs ouvriers et ceci de façon pérenne
- Le respect de la personne humaine.
- Une prime de 1000€ (Suite aux résultats)

La CGT prend une fois de plus ses responsabilités face à une situation de plus en plus dégradée pour le monde du travail.

Si la grève est le seul moyen d'obtenir satisfaction, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. D'ailleurs, ne l'ont-ils pas cherché ?

Il est temps de leur montrer que le monde du travail n'accepte plus tout et n'importe quoi, pendant que quelques uns s'engraissent impunément !

Contact presse :

**Patrice AUGER**  
Délégué Syndical Central CGT CHANEL Parfums-Beauté

☎ 06 28 07 48 65